

DEPARTEMENT DE L'YONNE  
COMMUNE DE SERBONNES  
89140

-----  
tel. 03 86 67 11 25 – courriel : mairie-serbonnes@wanadoo.fr

**Procès verbal du Conseil municipal**  
**du vendredi 26 août 2022**

**Le 26 août 2022 à 18 heures 30** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle de réunion de la CCAS, 4 rue des préaux à Serbonnes, sous la présidence de Monsieur Olivier MARTIN, Maire de SERBONNES.

Convocation adressée le 19/08/2022

*Présents : M. Olivier MARTIN, Mme Corinne GRELLET, M. Jean-Michel SAINTE CROIX , Mme Eve JANOT, Mme Claire VARACHE , Mme Anaïs BEDEKOVIC, Renaud de SAINT-OURS, Benoit JOING, M. Christophe LE PREVOT, M.Mathieu VALLET ,*

*Absents représentés : Mme Alexandra SERDIN ( pouvoir à B.JOING) , M. Nicolas CHARIOT ( pouvoir à C.GRELLET)*

*Absents M. POIDEVIN Laurent , M. Didier MAHE, M. Christian PIAT*

*Secrétaire de séance : Christophe LE PREVOT*

Le procès verbal de la séance du 21 juillet 2022 est adopté à l'unanimité par les membres présents.

**N°2022-48 - Restauration scolaire – contrat de prestation de fourniture des repas pour l'année scolaire 2022-2023**

Considérant que les prestations proposées par la société ELITE RESTAURATION établie à Joigny pour la fourniture et la livraison des repas de cantine donnent satisfaction en tous points, M. le maire propose au conseil municipal de renouveler le contrat de fourniture des repas de cantine avec la société ELITE RESTAURATION pour l'année scolaire 2022-2023 (du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 1<sup>er</sup> août 2023)

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,  
Soit 12 voix POUR ; 0 contre ; 0 abstention

AUTORISE le Maire à signer le contrat de prestation de restauration – repas livrés - pour l'année scolaire 2022-2023, et tous documents afférents à ce contrat.

PREND ACTE des tarifs pratiqués sur la période du contrat, soit :

Repas scolaire avec pain = 2.63 € HT (2.76 € TTC)

Goûter 2 composantes = 0.63 € HT (0.66 € TTC)

**Délibération N°2022-49 : lieu de tenue des réunions du conseil municipal**

M le maire rappelle qu'en raison des contraintes sanitaires qui s'imposaient depuis avril 2020 les réunions de conseil municipal avaient lieu à la salle des fêtes puis à la salle de l'IFOREP ;

DEPARTEMENT DE L'YONNE  
COMMUNE DE SERBONNES  
89140

-----

tel. 03 86 67 11 25 – courriel : mairie-serbonnes@wanadoo.fr

Il indique que les règles de droit commun s'appliquent à nouveau depuis le 1<sup>er</sup> août 2022 et de ce fait que les réunions du conseil municipal doivent se tenir à la mairie ( L2121-7 du CGCT)

M le maire propose de rajouter ce sujet à l'ordre du jour car l'actuelle salle du conseil municipal étant actuellement partiellement occupée par le secrétariat de mairie , il conviendrait de définir un autre endroit , neutre et accessible. M le maire propose la salle de la bibliothèque ou la salle des fêtes.

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité,

12 voix POUR, 0 abstention, 0 contre

Décide que les réunions du conseil municipal se tiendront de manière définitive en mairie , dans la salle de la bibliothèque , plus vaste , accessible et neutre.

### Affaires diverses

#### travaux salle des fêtes :

M le maire indique que quelques observations ont été faites à l'occasion de la pré-réception du chantier : lot plomberie : tête thermostatique, lot peinture : coulures , bulles sur toile acoustique posée sur les murs , nettoyage à revoir. La réception définitive est prévue courant septembre.

Reste la VMC à poser.

#### Eglise Saint-Victor

M le maire indique qu'un habitant de Serbonnes souhaitant garder l'anonymat souhaite faire un don de 20 000 € au profit de l'église Saint-Victor , plus particulièrement pour la réfection des plâtres intérieurs de la voûte.

Invitation de Mme Marsy pour l'inauguration de la borne médicale le 09 Septembre à 18H30.

Réflexion à mener sur l'organisation future du petit Marché.

Taillage et élagage des tilleuls à venir, entretien du point de vue (pointe CCAS/ rue du bac )  
Entreprise jardins de la croisière et PEV citées pour ces travaux. Réflexion à mener pour la pose de gazon nain sur les cailloux des allées du cimetière.

Réfugiés ukrainiens- Recherche de bénévoles par l'intermédiaire d'une association pour faciliter leur quotidien. – les coordonnées de la responsable de l'association SITCH sera communiquée aux personnes qui se sont portées volontaires pour prise de contact.

En attente de proposition de logements sociaux de l'Etat pour leur insertion.

2 enfants seront scolarisés dans les écoles du regroupement à la rentrée.

Réunion de rentrée scolaire avec les agents communaux prévue semaine 35

Le Maire demande aux conseillers une réflexion sur l'implantation des jeux d'enfants sur la place.

DEPARTEMENT DE L'YONNE  
COMMUNE DE SERBONNES  
89140

-----  
tel. 03 86 67 11 25 – courriel : mairie-serbonnes@wanadoo.fr

Le maire demande aux conseillers de réfléchir sur la vente des murs du café de Serbonnes. Le bail commercial se terminant en 06/2023. Se positionner par rapport à celle-ci.

**Tour de table**

Mme JANOT soulève la problématique de la végétation invasive (zone humide- chemin du lavoir – panorama pointe CCAS rue du bac) quelles sont les actions à mener pour leur éradication après avoir formellement identifié la variété ?

Le conseil se félicite de la naissance de 3 chouettons à la suite de la mise en place du nichoir dans le clocher.

M. de SAINT-OURS rappelle la date du 11 Septembre pour la Brocante de Serbonnes.

20H00 départ de M. VALLET

Pilotage de l'éclairage public où en sommes-nous ? Nous attendons le SDEY pour l'application et la gestion.

Mme VARACHE : Dossier protection sociale complémentaire ( mutuelle et prévoyance) au profit des agents - sera présenté et expliqué au prochain conseil.

M. JOING sollicite le conseil pour organiser une réunion publique afin de faire un point de ½ mandat. Cette-ci pourrait être envisagée lors de l'inauguration de la salle des fêtes après la rénovation.

Fin de conseil 20h20

Le Maire,  
Olivier MARTIN



Le secrétaire de séance  
Christophe Le Prevost

A blue ink handwritten signature, which appears to be 'Christophe Le Prevost', written below the typed name.